

Le DAV, mémoire audiovisuelle neuchâteloise. Exemple de sauvegarde et de mise en valeur d'un fonds : les archives sonores du Club 44¹

A l'occasion de la visite de l'AVA au DAV le 17 novembre 2005, les archives audiovisuelles pour le canton de Neuchâtel – DAV – ainsi que divers fonds et projets en cours été présentés (dont les films du cinéaste amateur Frédy Landry² et la *Filmographie neuchâteloise*³). Nous avons parlé également des archives sonores du Club 44, dont il sera plus particulièrement question ici.

Le DAV

Le DAV (acronyme pour Département AudioVisuel) est l'un des secteurs de la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds. Par mandat cantonal depuis 1983, le DAV rassemble, conserve et met en valeur les documents audiovisuels publics et privés représentatifs de tous les aspects de la vie du canton de Neuchâtel. Il constitue ainsi la mémoire en *images animées* et en *sons* du canton.

Tous les types de supports audiovisuels ainsi que les appareils nécessaires à leur lecture y sont conservés : films, cassettes vidéos, bandes magnétiques, cassettes audio, etc. Les documents originaux sont conservés dans un dépôt climatisé à la température et à l'hygrométrie stables et sont répertoriés dans une base de données Access. Cette collection neuchâteloise de documents audiovisuels est une rareté. En effet, peu de cantons ont eu la clairvoyance de mettre en place une structure capable de conserver et mettre en valeur leur patrimoine audiovisuel.

Le fonds Club 44

Les responsables du Club 44 ont eu l'excellente idée d'enregistrer la plupart des conférences données au Club et ce dès 1957. Cette initiative originale a créé au fil des années l'un des fonds sonores de conférences les plus volumineux et les plus riches de Suisse. Aucun centre culturel romand ne possède une collection sonore aussi complète documentant ses activités. En 2002, soucieux d'assurer une bonne conservation à ses archives sonores, le Club 44 a choisi de les confier au DAV. Ainsi, par voie de convention, 241 bandes magnétiques et 1566 cassettes nous ont été déposées, constituant dès lors le *fonds Club 44*. La durée estimée de ce

¹ Cet article reprend partiellement un texte plus étoffé, à paraître : Christine Rodeschini, « Les archives sonores du Club 44 à La Chaux-de-Fonds : Une source pour l'histoire intellectuelle ». In : *Actes du colloque «Devant le verre d'eau». Regards croisés sur la conférence comme vecteur de la vie intellectuelle 1880-1950*. Lausanne : Éditions Antipodes. (titre provisoire) www.antipodes.ch

² Sur le cinéma amateur, voir Roland Cosandey, « Le cinéma amateur en archives : les conditions de l'émergence. Quatre notes après une conférence » ; APAV 2es Rencontres des patrimoines « Patrimoine littéraire et patrimoines émergents ». Lausanne, 11 novembre 2005. <http://www.patrimoine-vd.ch/pdf/rencontre27cosandeycine.pdf>

³ La *Filmographie neuchâteloise* a pour ambition d'offrir un panorama de l'ensemble de la production filmique du canton de Neuchâtel, des origines du cinéma à nos jours. Ce recensement sélectif va bien au-delà d'un inventaire de la collection du DAV (même si cette dernière représente le point de départ de ce travail). Il décrit, commente et met en contexte les films neuchâtelois, conservés (DAV, Cinémathèque suisse, privés) ou repérés dans des sources secondaires. La rédaction de cette étude, en cours depuis 2004, est assurée par l'historienne Aude Joseph en étroite collaboration avec le DAV. Publication du premier tome, couvrant la période 1900-1950, en été 2007. En parallèle à la publication, une consultation directe de la base, via Internet, est également prévue dès 2007.

fonds représente plus de 3200 heures de son monophonique⁴. Depuis 2002, les conférences successives ont également été déposées au DAV par lot, au fur et à mesure de leur enregistrement.

Bref historique du Club 44⁵

Le Club 44 aurait pu avoir pour devise : « la conférence comme vecteur de la vie intellectuelle ». Très actif, ce centre de rencontre, de culture et d'information fondé en 1944 à La Chaux-de-Fonds, a accueilli depuis sa création des centaines d'orateurs. Le fondateur du Club, Georges Braunschweig, est ingénieur. Il est, avec Frédéric Marti, à la tête de ce qui constituera l'une des plus grandes entreprises industrielles de La Chaux-de-Fonds : Le Porte-Echappement Universel (plus tard Portescap).

Ce club se présente ainsi comme un lieu de réunion privé, sans couleur politique, ni religieuse, dans un esprit démocratique. Dès sa fondation, il trouve la structure qui lui sera propre en invitant des conférenciers à présenter en 45 minutes un sujet d'actualité qui sera ensuite débattu avec le public. Sa principale activité, l'organisation de conférences, sert sa volonté de donner à ses membres la possibilité de s'informer sur les sujets les plus divers et d'en débattre, entre membres et avec le conférencier. Parfois considéré comme élitaire par l'opinion publique chaux-de-fonnière, le Club 44 l'est en partie. Non du fait du montant de la cotisation annuelle mais en raison des sujets proposés aux auditeurs et du bassin de recrutement des membres qui demeure celui des classes aisées et instruites de la région.

L'activité du Club a été rendue possible par le mécénat de la famille Braunschweig (Philippe prenant la relève de son père Georges à la présidence du Club 44 en 1975). Ainsi, dès 1984, lorsque cette part prépondérante du mécénat cesse, le Club 44 doit trouver de nouvelles ressources financières. Ce pôle culturel jusqu'alors autonome se tourne vers les autorités cantonales et communales, et plus ponctuellement vers des institutions telles que Pro Helvetia et la Loterie Romande.

Parallèlement, un certain essoufflement se fait sentir parmi les membres. Peut-être la formule de la conférence-débat ne revêt-elle plus alors l'attrait qu'elle a connu dans les décennies précédentes? Malgré ces difficultés, la renommée du Club 44 et son rayonnement intellectuel perdurent grâce aux nombreuses personnalités que le club accueille : invités de marque de stature internationale tout autant que personnalités locales.

Les orateurs venus au Club 44

Conformément à la vocation encyclopédique du Club 44, les sujets traités par les orateurs portent sur les domaines les plus divers, notamment : sciences, psychologie, sociologie, politique, économie, histoire, philosophie, littérature, arts et reportages.

Relevons quelques noms de personnalités de renommée internationale accueillies au Club 44, dont les enregistrements sont conservés : François Mitterrand en 1958, Michel Butor en 1959, Jean-Paul Sartre en 1959, Denis de Rougemont en 1963 et 1978, Jeanne Hersch en 1967, 1977, 1980, 1981, 1982 et 1986, Claude Autant-Lara en 1969, Maurice Bégart en 1969, Nicolas Bouvier en 1969, 1986, 1992 et 1997, Jean Starobinski en 1970, Jean Ziegler en 1970 et 1976, Françoise Xenakis en 1972, Beate Klarsfeld en 1973, Léon Zitron en 1974, Franz

⁴ Notre estimation se base sur l'écoute d'un échantillon de conférences, la durée maximale des supports et la politique du Club qui exige de la part des orateurs des conférences de 45 minutes, suivies d'un débat d'une durée égale.

⁵ Voir également la notice descriptive consacrée au «fonds Club 44», in *Répertoire des fonds archivistiques, iconographiques et audiovisuels conservés à la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds* (titre provisoire, à paraître fin 2006).

Weber en 1976, Hélène Carrère d'Encausse en 1979, Albert Jacquard en 1980, 1984, 1985, 1990 et 2003, Ella Maillart en 1981, Raymond Barre en 1981 et 1992, François Truffaut en 1983, Jean-Pierre Chevènement en 1983 et 1989, Serge Tisseron en 1986, Hubert Reeves en 1987, Peter Ustinov en 1987, Jacques Salomé en 1988 et 1989, Yves Coppens en 1989, 1991 et 1994, Cornelio Sommaruga en 1991 et 1996, Bruno Manser en 1994, Ignacio Ramonet en 1995, 1997 et 2001, Tahar Ben Jelloun en 1998, Boris Cyrulnik en 2001 et Michel Rocard en 2004.

Traitement des archives sonores du Club 44⁶

À l'arrivée du *fonds Club 44* dans ses collections, le DAV a fait appel à Memoriav⁷ pour contribuer à sa sauvegarde. Depuis, le travail de numérisation et d'étude⁸ est en cours avec l'appui technique et financier de Memoriav et la collaboration de la Phonothèque nationale suisse pour le traitement des bandes magnétiques.

Le *fonds Club 44* se compose de bandes magnétiques (15%) et de cassettes audio (85%). Pour les sauvegarder, nous créons un « équivalent de l'original », sous forme de fichier informatique en format *Wave*⁹. Cette technique permet d'assurer la pérennité de ces archives sonores notamment en faisant migrer les informations d'un fichier informatique à la génération suivante sans devoir manipuler les supports anciens.

Pendant la création des fichiers *Wave*, qui se déroule en temps réel, nous prenons les notes nécessaires pour résumer la conférence et proposer des mots-clés. Ceux-ci sont consignés dans notre base de données et permettent aux chercheurs d'accéder aisément aux sujets qui les intéressent. Nous travaillons donc en parallèle à la sauvegarde matérielle des supports et à la compréhension de leur contenu.

Mise à disposition et mise en valeur des archives sonores

Chercheurs, étudiants, grand public, chacun a accès, gratuitement et sur simple demande auprès du DAV, à ces archives ; la consultation se fait de préférence sur place. Signalons également la possibilité de consultation du fonds via RERO¹⁰ sous forme d'extraits de quelques conférences ainsi que la future consultation des données dans leur intégralité via Internet au sein de la base mise en place par Memoriav (Memobase¹¹), et ce dès que la sauvegarde complète du fonds aura été réalisée.

⁶ Pour une explication technique plus détaillée, voir l'article de notre collègue Jacques Lapaire, « Le DAV et l'archivage électronique », *Arbido*, Année 20 (2005), N° 4, pp. 19-21.

⁷ <http://www.memoriav.ch>. Association pour la sauvegarde de la mémoire audiovisuelle suisse ; référence en la matière, Memoriav a été fondée en 1995. Par la répartition des sommes qui lui sont allouées par la Confédération, cette association soutient les institutions conservant des documents audiovisuels dans le cadre de projets ponctuels concernant les photographies, films, vidéos et sons.

⁸ La numérisation et l'étude de ce fonds ont été confiées, par mandat, à l'historienne Yvonne Tissot, sous la supervision du DAV et du Club 44.

⁹ « WAV (ou WAVE), une contraction de *WAVEform audio format*, est un standard pour stocker l'audio digital de Microsoft et IBM. C'est le format le plus courant pour l'audio non compressé sur les plateformes de Microsoft », <http://fr.wikipedia.org/wiki/WAV>. Le format de stockage en *Wave* a été choisi car il est très répandu et que sa consultation ne pose pas de problème de compatibilité, ces fichiers pouvant être écoutés sur tous les ordinateurs actuels, PC ou Mac. Les fichiers *Wave* sont stockés de manière sécurisée dans une « baie de disques » (série de quinze disques durs de 148 gigabyte) dont le contenu est sauvegardé quotidiennement par le Service Informatique communal (SIC) de La Chaux-de-Fonds. La conservation est ainsi effectuée, en deux endroits : les documents originaux dans le dépôt climatisé du DAV et les fichiers *Wave* de sauvegarde dans la baie de disques de la commune.

¹⁰ Le catalogue en ligne du Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale : <http://www.rero.ch>.

¹¹ <http://www.memobase.ch>.

Nous espérons que la parution en décembre 2006 d'un numéro spécial de la *Revue Historique Neuchâteloise* (RHN) consacré au Club 44 et à l'analyse de ses archives sonores sera le début d'une fructueuse série d'études de cette riche matière sonore.

Ces enregistrements sont une source permettant d'analyser en profondeur l'impact qu'ont pu avoir les orateurs du Club sur la vie intellectuelle régionale. Leur écoute offre à l'auditeur la re-création d'un exposé tel qu'il n'a survécu sous aucune autre forme et lui permet, en se plongeant dans l'exposé vivant, d'appréhender le contexte de l'époque grâce à la voix et à la verve de l'orateur.

Les recherches à mener autour de cette collection sont nombreuses et les angles d'analyse considérables. Nous avons là à disposition une matière qui se prête particulièrement bien aux questions interprétatives :

D'une part, les documents sonores envisagés isolément représentent une situation particulière d'argumentation et un dialogue avec le public ainsi qu'un élément supplémentaire du corpus de leur auteur. Parmi les questions à poser à cette source, pensons au contexte d'énonciation ou à la manière d'énoncer: quels éclaircissements l'auteur donne-t-il dans le cadre d'une conférence? quel ton utilise-t-il ? quels mots souligne-t-il ?

D'autre part, l'étude d'un ensemble de conférences permet de chercher à répondre à des questions aussi diverses que : y a-t-il un ton particulier au Club 44? les conférenciers sont-ils venus avec un exposé spécifiquement pensé pour le public du Club? quels sont les sujets proposés par un orateur fréquemment invité (par exemple Henri Guillemin, accueilli à plus de vingt reprises) ?

Le quadrillage par type de sujet peut s'avérer tout aussi pertinent : quels sont les sujets « à la mode » à une période donnée (année/décennie)? quels sont les thèmes récurrents et pourquoi ? de quelle manière les différents orateurs traitent-ils d'un même sujet ?

La richesse et la diversité des conférences du Club 44 expliquent pourquoi elles sont conservées avec un tel soin, mais aussi pourquoi il est impérieux de les faire connaître et de donner accès à ces nouvelles sources d'étude aux chercheurs et au grand public. Une pareille matière se doit d'être exploitée et nous nous réjouissons que ce fonds suscite auprès des chercheurs tout l'intérêt qu'il mérite.

Christine Rodeschini
Responsable du DAV
DAV – Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds
Progrès 33
2300 La Chaux-de-Fonds

Octobre 2006